

13 oct 2023 -16:54

Appartient à Conseil des ministres du 13 octobre 2023

Financement 2023 des organismes assureurs

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant les montants des frais d'administration octroyés aux organismes assureurs pour l'année 2023.

Les montants sont fixés à :

- 1 194 981 000 euros pour les cinq unions nationales
- 21 199 000 euros pour la Caisse des soins de santé de HR Rail

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be